

comité d'information et de défense DES VICTIMES DE LA REPRESSION EN TUNISIE



sommaire:

- En marge de la visite de Bourguiba à Paris.
- La situation des détenus politiques.
- Résolutions et motions sur la répression adoptées lors des assemblées étudiantes de la Fin Juin à Tunis.
- A propos du séminaire de l'U.I.E. à Hammamet.
- Menaces d'expulsion à la Maison de Tunisie.
- Luittes ouvrières
- Informations.

bulletin numéro

EN MARGE DE LA VISITE DE BOURGUIBA A PARIS ...

Venu en allié fidèle et reconnaissant, BOURGUIBA n'a pas connu à Paris l'accueil enthousiaste que l'on serait tenté de croire en lisant la presse tunisienne.

Bien des détails confirmeraient, s'il en était besoin, cette appréciation.

Et avant même qu'une série de contretemps dus aux "empêchements" présidentiels n'aient fini par irriter les responsables du protocole, ces derniers avaient tenu à marquer le caractère très ordinaire de la visite.

Côté cour, ce fut donc un voyage banal. Il en alla tout autrement côté gros sous. Les dépenses effectuées à cette occasion auraient, semble-t-il, atteint le chiffre extraordinaire mais vraisemblable, de 250 millions d'anciens francs dont près du tiers pour les seuls frais de publicité (Les Echos, Elle, Marchés tropicaux et méditerranéens, Le Monde, Jeune Afrique, L'Usine Nouvelle, pour ne citer que les plus importants "supports").

Mais par delà l'opération de prestige tendant à dissiper les rumeurs sur la précarité de la santé du Président et sur la vulnérabilité de son régime, l'objectif essentiel de la visite a été de célébrer d'une façon spectaculaire les nouvelles formes de domination, économique et politique (stratégie méditerranéenne) de l'impérialisme français en Tunisie.

Ce sont là autant de choses trop évidentes pour que l'on s'y attarde.

Par contre ce dont il a été très peu question à l'occasion de ce voyage, ce furent les réactions des démocrates et des organisations démocratiques français, ainsi que celles de l'opposition démocratique et révolutionnaire tunisienne.

Que tout ce qui aurait pu être fait, ne l'ait pas été, cela est une chose que l'on peut difficilement nier. Le régime, qui, dans sa crainte avait dépêché à Paris tout l'Etat major de la D.S.T., n'a pu que s'en réjouir et nous ne pouvons que le déplorer. Ceci étant, il est faux de croire qu'aucune voix "discordante" ne se soit élevée au cours de cette visite.

Ceux qui, au sein d'une presse qui nous a habitué à plus de retenue, ont fait la sourde oreille à nos sollicitations, nos invitations et nos appels, ne pourront pas cette fois invoquer l'argument du manque d'information.

Mais peut-être n'est-il pas inutile de passer en revue les faits les plus marquants de ce travail d'information et d'agitation. Tel démocrate de la Rue des Italiens par exemple y trouvera les éléments d'une rétrospective qui pourrait être faite un jour. Qui sait ?

I - Avant la visite de Bourguiba

1°) Au cours de la conférence de presse de Ayari ministre de l'économie, une journaliste française intriguée d'entendre parler de libéralisme sur le plan économique alors que la Tunisie refuse toute liberté politique, demandait ce que comptait faire le gouvernement au sujet des nombreux jeunes arrêtés à la suite du mouvement de Février 1972. Elle soulevait ainsi le cas de ABO arrêté depuis plus d'un an pour avoir simplement écrit des articles dans un journal. Elle posait, en tant que journaliste et en termes sans équivoque le problème de la liberté de la presse en Tunisie.

Le ministre a alors prétendu que comme il s'était préparé à répondre à des questions concernant les problèmes économiques, il n'avait pas vu le dossier et n'était pas en mesure de répondre. Evidemment !

2°) Grève de la faim des prisonniers politiques à la prison civile de Tunis (Cf. bulletin n° 3).

3°) Le Centre d'Etudes et de Documentation sur la Tunisie (CEDOTU) a fait paraître à l'occasion de la visite de Bourguiba une brochure sur la Tunisie où sont exprimées les positions des différentes tendances de l'opposition tunisienne qui s'intitule "Tunisie 72". Le CEDOTU y aborde divers aspects des problèmes qui se posent à la Tunisie d'aujourd'hui : les luttes, la répression, la politique économique, les problèmes de l'enseignement, la politique extérieure (1)

A noter qu'il n'a été possible de passer une "pub" payante dans le Monde qu'après la visite présidentielle.

4°) Un meeting de protestation contre la pénétration de l'impérialisme et contre la répression en Tunisie s'est tenu le 24 juin à la Mutualité avec la participation du CAL-UGET et du groupe "Perspectives".

Notre Comité, le Mouvement démocratique des Masses Tunisiennes, ainsi que la G.U.P.S. palestinienne et douze organisations révolutionnaires arabes, africaines et françaises ont appelé à ce meeting.

A la rue Mouffetard on pouvait et on peut toujours lire : "Bourguiba tortionnaire suprême", "Bourguiba valet de l'impérialisme". Près de la gare de l'Est : "Tunisie = ni pain, ni liberté" ; boulevard Diderot : "Libérez les prisonniers politiques tunisiens" en arabe et en français : "Un seul combattant suprême : le peuple". Au métro 4 septembre, toujours dans les deux langues : "A bas Bourguiba".

Des affiches et affichettes ont été collées ici et là sur les murs, mais en nombre relativement insuffisant.

5°) Des campagnes de diffusion massive de tracts ont eu lieu avec explication dans de nombreux quartiers ouvriers et populaires, sur les marchés, qui ont provoqué des discussions, surtout à Belleville, à Renault, Ivry, Massy

6°) Le C.I. a publié un communiqué dont "Le Monde" a repris de brefs extraits le lendemain du départ du Président.

7°) Des articles non laudatifs ont quand même été écrits à l'occasion de la visite. Notamment dans l'organe du groupe "Révolution", de "Prolétaire Ligue Rouge", dans "Politique Hebdo" (2) et dans "Tédaï".

(1) CEDOTU : CEDETIM 94 rue Notre Dame des Champs PARIS 6ème
Gisèle REBOUL 5 Villa Gagliardini PARIS 20ème

(2) n° 35 du 29 juin 1972

LETTRE ADRESSEE A BOURGUIBA PAR DES PERSONNALITES CONNUES

POUR LEUR ACTION ANTICOLONIALISTE

AUX COTES DES MILITANTS NATIONALISTES TUNISIENS

Monsieur le Président,

A l'occasion de votre venue en France, Monsieur le Président, des amis sincères de votre pays désirent attirer votre attention sur une situation qui les choque et qui les attriste : trop de gens en Tunisie sont en prison ou en résidence surveillée, parce qu'un droit indissociable de toute démocratie leur est refusé, celui d'avoir une opinion différente de celle du pouvoir. Nous voulons que la Tunisie devienne une terre où revive la liberté.

Recevez, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments respectueux.

--:--:--:--

LES "DEMOCRATES " (sic !) DE L'AMICALE SE RALLIENT

Il nous paraît utile de rappeler que les "opposants" de l'Amicale qui n'avaient pas hésité à mener un énorme tapage "démocratique" avant la visite et à déplier deux ou trois banderoles très ambiguës d'ailleurs aux Invalides lors de l'arrivée du Président, se sont en définitive ralliés et ont été les premiers à proposer leurs épaules et leurs souples échine aux gorilles du zaïm pour l'entrée "triomphale" de ce dernier lors de la réception organisée par l'Ambassade de Tunisie !!!

P E T I T I O N

à l'occasion de la visite de Bourguiba

Signée par 247 personnalités universitaires, littéraires, artistiques, politiques et syndicales.

A l'occasion de la visite officielle en France du Président Bourguiba, les soussignés tiennent à s'élever contre le silence presque total qui s'est fait autour des arrestations, des violences et de la répression qui frappe les Tunisiens depuis plusieurs mois.

Lorsque le 1er février dernier, pour protester notamment contre le maintien en détention, depuis avril 1971, de Ahmed Ben Othman Reddaoui, des mouvements ont secoué l'Université, puis de larges secteurs de la population tunisienne, le gouvernement tunisien ne leur a donné d'autre réponse que le matraquage et la prison.

Depuis cette date, des centaines de jeunes Tunisiens et Tunisiennes sont passés par les prisons officielles ou parallèles, et y ont presque tous systématiquement été torturés. A l'heure actuelle 26 d'entre eux y sont encore maintenus, sans qu'aucun fait d'aucune sorte ait été invoqué contre eux, sinon leur opposition à la politique du pouvoir.

Contre cette répression des opinions dissidentes, contre les violences policières, contre l'internement arbitraire, les soussignés demandent que le gouvernement tunisien applique les lois qu'il a lui-même établies et les conventions internationales qu'il a signées.

Ils demandent que tous les détenus soient remis sans délai en liberté ou sans délai passent en jugement afin qu'éclate aux yeux de tous le caractère dérisoire des charges qui leur sont opposées.

COMITE INTERNATIONAL POUR LA SAUVEGARDE DES DROITS DE L'HOMME EN TUNISIE

Secrétariat : 15 rue Michel-Ange - PARIS 16e

C O M M U N I Q U E

Paris, le 27 juin 1972

A la veille de l'arrivée en France du Président BOURGUIBA, le Comité International pour la Sauvegarde des Droits de l'Homme en Tunisie déplore que cette visite officielle puisse servir de caution à l'ensemble de la politique tunisienne et notamment à la répression qui frappe les Tunisiens depuis plusieurs mois.

Il rappelle, au moment où l'on célèbre le "libéralisme" du régime tunisien que des jeunes Tunisiens sont encore détenus, sans condamnation ni inculpation, dans les prisons de Tunis. Si sept d'entre eux ont été libérés il y a quelques jours, 18 restent encore emprisonnés, dont l'un l'est depuis avril 1971. Tous ont commencé vendredi dernier une grève de la faim, à laquelle les autorités ont répondu par l'interdiction - pour combien de temps ? - des visites et des colis.

Il souhaite que cela aussi soit dit, afin que la pression de l'opinion française amène le gouvernement tunisien à mettre sans délai en liberté les victimes d'une répression politique parfaitement arbitraire.

DERNIERE MINUTE

Nous apprenons en dernière minute que le camarade Mohamed BEN JENNET, qui avait été condamné à 20 ans de travaux forcés en juillet 1967, et qui avait été libéré en mars 1970, vient d'être à nouveau arrêté. Il avait déjà été en Février dernier arrêté. Sa détention avait alors duré plus de cinq semaines. Son arrestation la semaine dernière, dans des conditions mystérieuses et d'autant plus inquiétante qu'elle fait suite à celle d'une dizaine de camarades, dont celle du frère de Hachemi TROUDI détenu depuis février 1972.

MICHEL ROCARD

DEPUTE DES YVELINES

Paris, le 1er juillet 1972

QUESTION ECRITE

Monsieur Michel ROCARD, député, demande à Monsieur le Ministre de l'Intérieur s'il est exact qu'un travailleur tunisien a fait l'objet d'une mesure d'éloignement en Corse pendant la durée de la visite en France du Président BOURGUIBA. Est-il exact que pendant le même temps, plusieurs étudiants tunisiens ont été astreints à sa présenter régulièrement au Commissariat de Police de leur domicile et que des contrôles d'identité ont été multipliés auprès des ressortissants tunisiens.

Monsieur le Ministre peut-il préciser la justification de telles mesures disciplinaires à l'encontre de personnes auxquelles aucune infraction n'est - semble-t-il - reprochée ?

Le Ministre pense-t-il que chaque visite d'un souverain étranger doit essentiellement permettre de montrer l'efficacité de la collaboration entre les polices des deux pays concernés ?

MICHEL ROCARD

DEPUTE DES YVELINES

Paris, le 30 juin 1972

QUESTION ECRITE

Il semble que des mesures de répression aient été prises contre des ressortissants tunisiens pendant la durée de la visite en France du Président BOURGUIBA.

Dans l'hypothèse où l'exactitude de ces informations serait confirmée, Monsieur Michel ROCARD, député, demande à Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères s'il approuve ces décisions, et s'il ne craint pas que la police française ne renouvelle l'erreur politique qu'elle avait commise naguère en

arrêtant un militant tunisien aujourd'hui Président de la République Tunisienne.

LA SITUATION DES DETENUS POLITIQUES

- Le 22 juin ont été libérés GHARSALLI, CHAFFEI, JERBI, ELLOUZE SOUISSI, LABIDI, ARBAOUI MOKHTAR.
- A la suite de la grève de la faim entreprise fin juin, certains camarades détenus se sont beaucoup ressentis des effets de la privation de nourriture qu'ils ont observé. Leur état de santé est inquiétant (FLISS, BEN TARJEM, BEN YAHIA en particulier).

SONT ENCORE DETENUS

1 - Nacem	AJILI
2 - Mohamed	ARBAOUI
3 - Raouf	AYADI
4 - DALILA	BEN OTHMAN
5 - Ahmed	BEN OTHMAN REDDAOUI
6 - Mustapha	BEN TARJEM
7 - Salem	BEN YAHIA
8 - Abdallah	DAY CHABBI
9 - Hamadi	CHERIF
10 - Mohamed Salah	FLISS
11 - Ahmed	KARRAOU
12 - René	MARZOUK
13 - Rabhi	MIDANI
14 - Brahim	NASRAOUI
15 - Hichem	OSMAN
16 - Abdallah	ROUISSI
17 - Hachemi	TROUDI

(+ information dernière minute p. 7)

ARRESTATION DE NEILA KRICHENE Née RHAIEM

La femme de Abdellaziz KRICHENE, condamné lors des procès de 1968 - 1969 et libéré en mars 1970, a été arrêtée depuis le 11 juillet.

Elle est accusée d'avoir tenté de traverser clandestinement la frontière pour rejoindre son mari.

Elle avait obtenu, à la suite de démarches sans fin son passeport mais la D.S.T. le lui avait retiré quelques jours plus tard.

A cette occasion, et dans l'attente de plus amples éléments d'information, nous dénonçons le grave abus qui consiste à faire du passeport une faveur laissée à la discrétion de l'administration et nous exprimons notre inquiétude à propos des rumeurs faisant état d'un accord aux termes duquel les autorités algériennes refouleraient automatiquement les militants politiques qui réclameraient le droit d'asile en Algérie.

Mais peut être ne s'agit-il que d'intox de la part des services de police tunisiens. Nous suivons attentivement le développement de la question.

A GABES 3 professeurs français ont été convoqué à la police locale. 5 agents de la D.S.T. venus de Tunis les ont interrogés le 30 juin. Les trois professeurs sont :

Monsieur CHOUQUET, Madame CADET et Madame GALLAUP

Deux professeurs tunisiens ont été interrogés à cette occasion :

OUECHANI et RAJAH.

RESOLUTIONS ET MOTIONS PRESENTEES ET ADOPTES

LORS DES ASSEMBLEES ETUDIANTES DE LA FIN JUIN A TUNIS

LE POINT SUR LA REPRESSION ET LE MOUVEMENT DE SOLIDARITE

(Les luttes à l'Université)

Pour tenter de briser la force grandissante du mouvement étudiant en lutte pour les plus légitimes libertés démocratiques et en particulier pour un syndicat démocratique et autonome, réellement représentatif, le gouvernement a réagi par la plus aveugle des répressions : fermeture des facultés, renvoi des étudiants des cités et des restaurants, suppression des bourses, encerclement quasi permanent des facultés restées ouvertes par les foyers de répression et surtout arrestations massives d'étudiants, d'élèves du secondaire à Tunis et dans plusieurs villes de l'intérieur. Pendant les premiers jours, 700 personnes environ ont été ainsi arrêtées. Après un premier filtrage, plus d'une centaine d'étudiants et d'élèves furent maintenus en état d'arrestation pendant de longues semaines. La plupart d'entre eux subirent aussi bien dans les locaux de la police que dans les endroits utilisés pour la circonstance (deux fermes dans la région de BIR EL KASSAA) les sévices les plus barbares. A la fin du mois de mars, un bon nombre de détenus furent libérés.

Aujourd'hui, plus d'une vingtaine d'étudiants, d'ouvriers et d'enseignants sont détenus à la prison civile, à Tunis pour la plupart. Pendant de longues semaines, ils ont enduré les tortures les plus barbares et les sévices les plus humiliants, en plus des tentatives de destruction physique et morale, par leur isolement les uns par rapport aux autres, ainsi que par rapport à leurs familles. Arrêtés depuis plus de 4 mois, plus d'un an pour Ben Othman, ils ne sont encore ni jugés ni libérés. On refuse en même temps de les considérer comme détenus politiques et de leur accorder le statut et les droits qui découlent de la nature des accusations qu'on leur signifie. Ils continuent aujourd'hui à être traités comme des criminels de droit commun, ils sont parqués à plus de vingt par cellule, à même le sol avec une paille en alfa et un sac de paille en guise de matelas ; subissant les vexations et les tracasseries, n'ayant pas la possibilité d'avoir des livres, ni aucune possibilité de travail.

Avec ces camarades détenus, la solidarité s'est manifestée sous diverses formes, depuis le début de la répression. C'est ainsi que les étudiants de la faculté des sciences, restée ouverte, ont exprimé leur solidarité agissante par des grèves de cours, des pétitions, des délégations au ministère de l'intérieur et de l'éducation nationale, assemblées générales d'information et de mobilisation, etc...

Il en a été de même pour les étudiants de lettres et de droit, dès la réouverture des facultés. Les professeurs de l'enseignement supérieur ont signé de leur côté deux pétitions réclamant entre autres, la libération immédiate des détenus.

Le congrès du syndicat de l'enseignement secondaire, tenu à Tunis les 1er et 2 juin 1972, a demandé de son côté la libération de tous les détenus, étudiants, ouvriers, élèves et enseignants.

Un comité de soutien a été mis sur pied pour venir en aide aux détenus nécessitent et à leurs familles.

De leur côté, les parents des détenus sont intervenus à plusieurs reprises, sous forme d'envoi de délégations ; en signant des pétitions adressées au procureur de la République pour demander la libération ou le jugement dans les délais légaux, ainsi que pour demander le statut de détenus politiques.

Nous rendons hommage ici aux avocats qui se sont dépensés sans compter pour assurer aux détenus une assistance correcte et permanente et nous les remercions vivement pour les efforts qu'ils ont fourni et qu'ils continuent de fournir.

Il s'agit aujourd'hui pour nous de réaffirmer et de redoubler notre soutien et notre solidarité active avec nos camarades détenus. Il faut que tout le monde sache que rien, ni le temps, ni l'urgence d'autres problèmes (comme le projet de réforme sélectionniste de l'enseignement) ne nous fera oublier que des camarades, victimes de la répression aveuglément oppressive moisissent dans les cellules du pouvoir réactionnaire du destour, depuis des mois. Des camarades dont le seul "crime" est d'avoir défendu avec des milliers d'étudiants et d'ouvriers le droit à la libre expression, à la libre organisation démocratique et autonome et le droit de défendre la garantie de leur pain quotidien, qui sont autant de droits stipulés constitutionnellement par le pouvoir destourien lui-même.

Ce n'est ni la répression, ni le maintien en prison de nos camarades qui arrivera à bout de notre mouvement. Le mécontentement des masses populaires et des masses estudiantines est directement engendré par les structures économiques, politiques et sociales aussi bien que culturelles répressives du régime destourien.

La lutte des étudiants contre la répression, contre la sélection du système de l'enseignement et pour la libre expression et la libre organisation syndicale ne peut être comprise qu'en liaison avec les structures fondamentalement répressives du régime en place, et ne peut par conséquent être dissocié des luttes populaires.

C'est parce que nos 25 camarades encore détenus avaient participé activement à cette lutte et l'avaient placé dans son cadre réel que le pouvoir veut les juger, en opprimant par là même tout le mouvement démocratique et révolutionnaire. C'est cette condamnation que le pouvoir vise à travers les arrestations qu'il opère et les jugements qu'il prépare. Il est donc de notre devoir en tant que démocrates, patriotes et révolutionnaires de maintenir notre vigilance afin de faire échouer la manoeuvre du pouvoir qui vise à profiter de la relative démobilisation de l'été pour juger nos camarades.

Nos camarades ont entrepris depuis vendredi 23 juin, une grève de la faim à la prison civile de Tunis pour protester contre leurs conditions de détention et exiger le statut de détenus politiques.

Plusieurs d'entre eux sont dans un état de santé précaire, mais tous unanimement ont décidé de mettre leur santé en danger en engageant cette grève.

TOUT LE MONDE DOIT SAVOIR.

Le pouvoir réactionnaire du Destour porte l'entière responsabilité de la vie et de la santé de nos camarades détenus.

Que tous les démocrates et révolutionnaires, étudiants, ouvriers, de notre pays sont totalement SOLIDAIRES DE LA JUSTE LUTTE DE NOS CAMARADES.

Qu'aucune mesure répressive, aussi grande soit-elle n'arrêtera notre mouvement et notre lutte pour la démocratie et la liberté, contre la répression, contre la sélection de l'enseignement, contre l'appauvrissement de notre peuple et contre l'arbitraire.

NON A LA REPRESSION !

LIBEREZ NOS CAMARADES DETENUS.

POURSUIVONS LA LUTTE DEMOCRATIQUE ET DE MASSE POUR LA SATISFACTION DE NOS REVENDICATIONS LEGITIMES ET DE NOS ASPIRATIONS DEMOCRATIQUES ET ANTI-IMPERIALISTES !

MOTION SUR LA REPRESSION DES CAMARADES DETENUS

Les étudiants de la faculté de lettres et de sciences humaines, de droit et de sciences économiques réunis en assemblée générale le 22 juin 1972,

Considérant le maintien en prison de plus d'une vingtaine de camarades étudiants et enseignants depuis plus de 4 mois sans jugement,

Considérant le caractère fallacieux des accusations qui leur ont été signifiées, ainsi que les tortures et les humiliations qui leur ont été infligées,

Considérant le caractère juste et légitime des événements de Février auxquels nos camarades sont accusés d'avoir participé,

Considérant la situation matérielle, absence d'hygiène, état de santé précaire de nos camarades à la prison civile,

Considérant qu'ils sont poursuivis pour leurs opinions et leurs actions démocratiques et progressistes,

Expriment leur solidarité totale avec les camarades détenus en grève de la faim dès vendredi 23 juin, dans leurs revendications d'un statut de détenus politiques auquel ils ont incontestablement droit.

Appellent l'ensemble des étudiants à se mobiliser et à rester vigilants jusqu'à la libération inconditionnelle de nos camarades ;

Réaffirment leur hostilité à la politique répressive dont est victime le mouvement étudiant en particulier ;

Expriment leur ferme volonté de continuer à dénoncer toute atteinte aux libertés démocratiques garanties par la Constitution, en particulier les libertés d'opinion et d'expression.

(Ces résolutions et motions ont été diffusées à Paris sous forme de tracts lors de la visite de Bourguiba).

L'U.I.E. (UNION INTERNATIONALE DES ETUDIANTS)

et la Direction fantoche de l'Union Générale des Etudiants de Tunisie

Au terme d'une année fertile en luttes contre la direction non représentative du syndicat étudiant et pour la conquête des libertés démocratiques, les étudiants tunisiens ont eu la désagréable surprise de voir l'U.I.E. accorder au B.E. fantoche une caution que la presse et la radio gouvernementales n'ont pas manqué d'exploiter.

L'U.I.E. ce faisant aura démontré les limites de la "solidarité" qu'elle peut prodiguer aux mouvements étudiants démocratiques en lutte dès lors que l'action de ces derniers n'entre pas dans les schémas établis pour eux par les stratèges praguais.

Par leur boycott du séminaire international sur les problèmes de l'enseignement dans les pays en voie de développement (sic!), les étudiants tunisiens ont confirmé leur volonté de ne céder à aucune pression d'où qu'elle vienne. Par contre, la participation à ce séminaire, aux côtés du B.E. du quarteron d'étudiants chefs de file des étudiants communistes tunisiens prouve s'il en était encore besoin que ces derniers auront bu le calice jusqu'à la lie ...

Nos camarades à Tunis ont diffusé à cette occasion le tract suivant :

APPEL A L'U.I.E. ET AUX ORGANISATIONS QUI PARTICIPENT AU SEMINAIRE

DE HAMMANET.

CAMARADES,

L'initiative prise par l'Union Internationale des Etudiants d'organiser en Tunisie un séminaire sur les problèmes de l'enseignement dans les pays en voie de développement est une initiative louable. Elle présente d'autant plus d'intérêt aux yeux des étudiants tunisiens qu'elle intervient à un moment où, dans notre pays, les étudiants mènent une lutte résolue contre la politique réactionnaire sélective en matière d'enseignement menée par le gouvernement depuis des années et qui vient de culminer avec le projet de réforme sélectionniste présenté tout récemment par le ministre de l'Education nationale et agréé par l'assemblée nationale, malgré l'opposition vigoureuse et générale des étudiants et de l'ensemble du corps enseignant.

C'est vous dire à quel point les étudiants tunisiens auraient été heureux de participer à ce séminaire, d'exposer leur point de vue et d'échanger avec vous une réflexion approfondie sur ce problème crucial.

Nous tenons à vous informer que votre séminaire est en train de se tenir en l'absence de véritables représentants des étudiants tunisiens, et ce vue la situation actuelle dans laquelle se trouve le mouvement étudiant en Tunisie, situation que nous ^{en}tenons à vous décrire et à vous expliquer les raisons.

Vous n'ignorez certainement pas la situation qui règne depuis le dernier congrès de Korba (août 1971) au sein de notre centrale syndicale : l'U.G.E.T. Vous savez probablement que ce dernier congrès de notre organisation s'est achevé d'une manière particulière : sur un véritable coup de force perpétré par des éléments minoritaires au congrès avec l'aide du pouvoir, matérialisée par la présence de la police.

Cette minorité n'a pas reculé à la suite d'un ordre venu d'en haut, à saboter les travaux du congrès et à entreprendre en son sein l'exclusion de la majorité des congressistes ; des "élections" qui ont abouti à parachuter une commission administrative (C.A.) et un bureau exécutif (B.E.) fantoches et n'ayant aucune représentativité.

105 congressistes sur les 180, votèrent immédiatement une motion et signèrent une pétition dénonçant le coup de force des minoritaires et le caractère antidémocratique des prétendues élections organisées par ces minoritaires à la solde du pouvoir.

Dès le début de l'année universitaire, en octobre 1971, la majorité écrasante des 10.000 étudiants tunisiens appuyèrent la position de la majorité des congressistes et engagèrent une lutte de masse pour dénoncer la soi-disante direction de l'U.G.E.T. issue du congrès de Korba et exiger qu'un congrès extraordinaire, démocratique et représentatif se tienne au plus tôt pour doter l'U.G.E.T. d'une direction reconnue par les étudiants et réellement représentative. Des assemblées générales, des meetings, des pétitions, des grèves générales de cours à l'ensemble des facultés, furent organisés tout le long de l'année et par lesquels des milliers d'étudiants refusèrent de reconnaître la moindre légitimité à la direction fantoche qui a usurpé l'U.G.E.T. Très vite d'ailleurs, cette direction fantoche montra qu'elle était absolument incapable d'avoir l'appui, même d'une petite minorité d'étudiants.

L'isolement de cette direction est d'autant plus manifeste que toutes ses tentatives visant à s'implanter au sein des étudiants ont été couronnées par un échec cuisant.

La C.A. fantoche essaya à plusieurs reprises d'organiser en vain des élections pour un 19^{ème} congrès qui, vue la position adoptée par tous les étudiants, ne pourra en aucun cas avoir lieu.

En février 72, le vaste mouvement de protestation engagé dès octobre par les étudiants, atteint son point culminant. Le 1^{er} février l'ensemble des étudiants de l'université déclenchèrent une grève et occupèrent pendant 5 jours le campus universitaire où se tenaient de nombreux meetings pour exiger un congrès extraordinaire. Le 6 février, les forces de répression intervinrent et réprimèrent violemment les étudiants : matraquages systématiques, bombes lacrymogènes. Une vraie chasse à l'étudiant s'organisa à l'extérieur comme à l'intérieur de l'université. Des perquisitions ont été faites dans les cités et les divers foyers universitaires. Des vagues d'arrestations arbitraires s'abattirent sur des centaines d'étudiants, parmi eux beaucoup ont été victimes de tortures physiques et morales des plus barbares. La répression ne s'est pas limitée seulement aux étudiants mais elle a touché aussi les élèves du secondaire qui ont entamé un large mouvement de soutien aux revendications légitimes des étudiants à l'échelle de tout le pays. Nombre d'élèves et de professeurs ont été arrêtés.

Tout au long de ces événements, la C.A. fantoche a refusé formellement de souscrire aux revendications légitimes des étudiants. Elle s'est obstinément opposée à tout règlement démocratique des problèmes auxquels s'est exposée notre organisation. Soutenue par le pouvoir, elle a manifesté à toute occasion une hostilité systématique aux justes solutions proposées par l'ensemble des étudiants (démission officielle et en bloc de la C.A., tenue d'un congrès extraordinaire sous l'égide d'un comité d'étudiants élu démocratiquement).

Au cours des événements de février et tout ce qui s'en est suivi, les membres de cette C.A. ont agi en étroite collaboration avec les forces de répression et n'ont ménagé aucun effort pour se désolidariser encore plus des masses.

Nous tenons à vous informer que depuis février, certains camarades, dont le nombre s'élève à 17, croupissent encore en prison et ce dans des conditions les plus atroces. Le caractère arbitraire de leur détention, les critères fallacieux sur lesquels se fondent les chefs d'accusation retenus à leur égard démasquent l'aspect répressif et antidémocratique du régime, et constituent une grave atteinte aux principes élémentaires de la démocratie ; situation d'autant plus alarmante que toutes les forces démocratiques dans notre pays sont exposées à de graves et imminents dangers contre lesquels doivent se dresser, unies, toutes les organisations démocratiques dans le monde.

Dans le contexte que nous venons de vous décrire, vous comprendrez notre étonnement et notre grande déception de voir des organisations démocratiques et progressistes, en particulier l'U.I.E., par leur participation à un séminaire organisé par des fantoches qui ne représentent plus rien dans le mouvement étudiant, apporter leur caution à ces fantoches, totalement rejetés par les milliers d'étudiants tunisiens.

Est-il dans les traditions de l'U.I.E. de cautionner les directions fantoches ? Est-il dans les traditions des organisations démocratiques de ne pas appuyer la lutte des masses estudiantines contre des éléments souvent étrangers au mouvement étudiant et dont la caractéristique essentielle, par delà tous leurs discours démagogiques, est la servilité à l'égard du pouvoir.

CAMARADES,

Au nom des milliers de militants de l'U.G.E.T. ; au nom des dizaines de nos camarades qui ont subi la répression parce qu'ils ne voulaient pas admettre l'inféodalité de notre organisation au pouvoir et à ses fantoches, nous vous appelons à ne pas cautionner la direction fantoche de l'U.G.E.T., et à vous solidariser avec les masses estudiantines tunisiennes dans leur lutte pour une U.G.E.T. démocratique et autonome débarrassée des fantoches, pour les libertés syndicales, pour la démocratie.

Les délégués d'Amphi

Texte remis à la délégation de l'U.I.E. au séminaire de Hammanet

LA SITUATION A LA MAISON DE TUNISIE

(Cité Universitaire de Paris)

HALTE AUX MESURES D'INTIMIDATION ET D'EXPULSION

Textes rendus publics par le Comité des résidents

CAMARADES RESIDENTS A LA CITE INTERNATIONALE,

La Direction de la Maison de Tunisie exerce depuis déjà deux semaines des pressions sans précédent sur certains membres du Comité des Résidents et vise par là l'étouffement de toute liberté démocratique au sein de la Maison.

Le Comité, élu démocratiquement à la suite de l'envahissement de la Maison par les C.R.S. le 23 février 1972 à l'appel du Directeur et de l'ancien Comité des Résidents, a fait un travail de profondeur en vue d'enrayer l'ancienne conception de la Maison dortoir où toute activité culturelle est quasiment exclue.

Un palmarès d'activité culturelle, artistique et sportive sans précédent dans l'histoire de la Maison de Tunisie est à l'actif du Comité des Résidents. Une liberté d'expression, de réunion et d'affichage pour toutes les Organisations représentatives a été imposée au prix de luttes quotidiennes acharnées menées par le Comité des Résidents contre la Direction et les éléments réactionnaires habitants la Maison. Le Comité a aussi apporté son soutien actif à tout les militants des causes justes. Il a ainsi accueilli dans la grande salle les meetings de soutien au lutte des peuples PALESTINIEN, INDOCHINOIS, MALGACHE et MARTINICAIS.

Il est bien connu que de telles activités à la Maison de Tunisie ne plaisent pas aux responsables, profitant de la période des examens et des départs pour les vacances, la Direction a entamé une série d'actions provocatrices.

- Elle a arraché toutes les affiches d'information accolées dans le hall par le Comité des Résidents.

- Elle a spécifié que le Comité n'est plus reconnu à partir du 1er juillet et pour mettre en pratique cette décision arbitraire, elle a retiré toutes les clés des locaux communs empêchant ainsi le Comité de poursuivre son programme d'activités. Le prétexte avancé est que la Maison est réservée maintenant aux passagers et que la base qui a élu le Comité est actuellement en vacances (sic !) ce qui laisse entendre que tous les résidents sont en vacances et que les passagers n'ont pas droit aux activités culturelles organisées à la Maison chose contraire aux principes de ce comité.

- Le vendredi 7 juillet, profitant d'une difficulté matérielle d'un membre du Comité n'ayant pas encore payé les deux derniers mois de loyer, l'économe a bloqué la chambre de ce dernier le laissant avec sa femme sans logement jusqu'à 18 h 30. Bien d'autres Résidents ne sont pas en règle.

- Le comité des Résidents proteste énergiquement contre ces agissements de la Direction.

- Considère qu'ils constituent une atteinte flagrante aux acquis du Comité des Résidents et aux statuts des Comités des Résidents de la Cité Internationale.

- Appelle tous les Comités des Résidents et tous les Résidents de la Cité Internationale de le soutenir activement.

. NON AUX MENEES ANTI-DEMOCRATIQUES A LA MAISON DE TUNISIE

. NON A LA VIOLATION DES STATUTS DES COMITES DES RESIDENTS

. POUR LA POURSUITE DES ACTIVITES CULTURELLES A LA MAISON DE TUNISIE.

CAMARADES RESIDENTS

Après les Maisons du Maroc, d'Afrique, d'Iran c'est la Maison de Tunisie qui est menacée de fermeture. La Direction a décidé sans prendre l'avis des Résidents ni celui du Comité de fermer la Résidence à partir du 1er septembre.

L'idée de fermeture est venue à l'esprit de la Direction au moment du renversement de la situation en février 1972 au sein de la Maison qui est devenue depuis une vraie Résidence universitaire et un lieu d'activités culturelles, de réunions et d'information des forces démocratiques et révolutionnaires tunisiennes. Il est clair que le but escompté de cette opération est de "nettoyer" le Pavillon de la Tunisie des éléments progressistes qui y habitent et qui ont participé activement aux luttes et aux activités culturelles engagées au sein de la Maison.

Le Comité des Résidents, non seulement n'a pas été invité à se prononcer sur cette question fondamentale, mais se trouve soumis à des provocations quotidiennes de la part de la Direction qui a poussé l'arbitraire jusqu'à dire qu'elle ne reconnaît plus le Comité (Cf. : tract du 10/7/72).

En réponse à une lettre que nous lui avons adressée et dans laquelle nous lui avons demandé de définir par écrit la nouvelle position de la Direction vis à vis du Comité, l'Econome n'a trouvé que la logique de la force et ceci en changeant les serrures des salles d'activités placées sous la responsabilité du Comité (laboratoire de photographie, club culturel et salle de télévision). Il a empêché ainsi les Résidents de poursuivre leurs travaux de photographie et de fréquenter le Club culturel et la salle de télévision.

Dans l'intérêt des Résidents, conscients de notre devoir et fidèles à la base qui nous a élus :

- Nous nous opposons à la fermeture de la Maison de Tunisie qui n'est justifiée par aucune cause valable.

- Nous protestons contre les agissements de la Direction qui a fait fi des principes élémentaires de la démocratie et qui utilise la force pour essayer de geler un Comité élu démocratiquement par une majorité écrasante des Résidents.

- Nous considérons que l'élimination arbitraire de quelques Résidents ne peut en aucune façon stopper le développement des luttes démocratiques et révolutionnaires dans notre pays et parmi les étudiants tunisiens à Paris.

Nous lançons un appel urgent à toutes les organisations démocratiques tunisiennes et étrangères à la Cité Internationale et en dehors de la Cité pour nous soutenir dans nos luttes.

• NON A LA FERMETURE DE LA MAISON DE TUNISIE

• NON AUX METHODES FASCISTES

• POUR LE DEVELOPPEMENT NORMAL DES LIBERTES DEMOCRATIQUES
A LA MAISON DE TUNISIE.

Le Comité des Résidents.

le 29/7/72

Texte de la lettre envoyée par le Comité à l'Econome et à laquelle il a répondu par le changement des serrures.

--:--:--

Paris, le 25 juillet 1972

Monsieur l'Econome de la Maison de Tunisie,

Monsieur l'Econome, vous insistez depuis plusieurs jours auprès du Comité pour qu'il remette les clefs du Club culturel et du Laboratoire de photographie à la Direction.

Nous vous rappelons, Monsieur l'Econome que le Club culturel et le Laboratoire de photographie sont placés sous la responsabilité du Comité des Résidents et tant que le Comité existe, cette responsabilité est à lui. Nous avons décidé et informé les adhérents au Laboratoire de photographie que la fermeture de ce local commence le 1er août et s'achève le 15 septembre 1972, en conséquence, nous vous remettrons la clef, le 1er août au matin. En ce qui concerne le Club culturel, nous considérons qu'il n'est pas question de fermer ce local pour une longue période, surtout que c'est le seul endroit où les Résidents peuvent se réunir, discuter de leurs problèmes, et lire les nombreux journaux auxquels le Comité

s'est abonné. Nous vous rappelons d'autre part que les permanences à la loge sont du ressort du Comité et nous considérons comme arbitraire votre attitude de priver le délégué social du Comité de la responsabilité d'octroi de ces séances. Nous espérons que vous reviendrez sur votre décision et que vous permettrez aux résidents de profiter de cette oeuvre.

Nous considérons, M. l'Econome, d'après votre attitude que vous voulez "geler" le Comité et le réduire à de simples Résidents, sans aucun pouvoir ni droit de regard sur tout ce qui se passe à la Maison. Nous pensons qu'aucun article du règlement intérieur ne stipule ceci.

Aussi, nous vous prions de nous faire parvenir par écrit votre position au sujet du Comité et les articles du règlement intérieur qui la soutiennent, et nous sommes prêts à agir en conséquence et à vous remettre les clefs.

Veuillez agréer, M. l'Econome, nos salutations les meilleures.

Pour le Comité des Résidents
Le Président du Comité.

LUTTES OUVRIERES (I)

1. Depuis le Jeudi 13 Juillet : GREVE GENERALE ILLIMITEE DANS LES MINES TUNISIENNES. Metlaoui et Moularès ont commencé le 13 ; rejoints le 14 par Redeyef et M'Dhilla - la Fédération des Mines de l'UGTT semble soutenir le mouvement -. Revendications : 2 primes dont prime de présence. Black-out dans les journaux et la radio quant au déclenchement de la grève. Au même moment, la SNCFT bouge : quelque chose s'y prépare ; il n'est pas impossible que si les mineurs tiennent le coup longtemps, les cheminots les rejoignent dans la grève.
2. Grève générale avec occupation dans les Ateliers de Den Den de l'Artisanat : -un millier de travailleurs, dont plus de la moitié sont des femmes. Age moyen : autour de 17 ans. 6 Juillet : déclenchement et occupation. 7 Juillet : poursuite. Le 8 : la Direction fait évacuer les Ateliers par la police et ferme. Aujourd'hui encore la grève continue.

INFORMATIONS

1. LE LIMOGAGE D'UN GOUVERNEUR :

Arrestations à M'Saken vers le 10 Juillet. Près de 50 personnes arrêtées, parmi lesquelles certaines sont armées. Le jeune avocat Bellalouna, fils du gouverneur destitué (remplacé par Med Ennacef) est arrêté pendant 2 jours puis relâché. Les gens arrêtés sont essentiellement des hommes de main de l'ex. gouverneur de Soussa. Celui-ci très mécontent de sa destitution a soulevé certains M'Sakniens. Un tract a été rédigé et distribué à M'Saken et Soussa. Déplacement de l'état Major de la DST à Soussa et arrestations (une cinquantaine en tout, dont la plupart maintenus jusqu'à ce jour).

2. TRACASSERIES VISANT AHMED BEN SALAH.

Il y a 2 à 3 semaines environ MAhmed Ben Salah, frère de A. Ben Salah, a été interrogé ainsi que Ahmed Ben Salah lui-même (interrogé et fouillé) sur la sortie d'un long document parvenu à Jacques Berque (travail accompli par A.B.S. en prison).

3. REMOIS AU BARREAU ET A LA MAGISTRATURE.

Le juge d'instruction qui instruit l'affaire des gars en taule a démissionné ainsi que d'autres juges d'instruction, revendiquant une augmentation de salaire. Un autre juge l'a remplacé. Toute la corporation des magistrats est en effervescence sur la question des salaires. Plusieurs assemblées générales, motions menaçantes, à l'occasion desquelles la menace de grève a été agitée. Des délégations se sont présentées devant le Ministre de la justice, ensuite devant Nouira.

L'association des Jeunes Avocats a renouvelé son bureau le 12. Président : Mansour Cheff. Secrétaire Gén. Mondher Ben Ouaref. Maître Hila n'est plus Président, mais il reste au bureau (dernier de la liste avec 9 voix sur 31 votants).

(I) CF. POLITIQUE HEBDO N° 40.

SOMMAIRES DES NUMEROS PRECEDENTS

N° 1

- Plate forme du C I D V R
- Halte à la répression
- Les mouvements revendicatifs
- Liste des mises en liberté provisoire et des militants actuellement détenus
- Motion de 150 universitaires
- L'affaire Sudok Jeridi (Amiens)

DIFFUSEZ LES BULLETINS
D'INFORMATION ET LES
BONS DE SOUTIEN DU C.I.D.V.R.

N° 2

- Prisonniers politiques :
 - Grève de la faim depuis le 19 Mai
 - 2 témoignages sur la torture
 - Liste des détenus
- La situation à l'Université
- Les grèves ouvrières :
 - Procès des grévistes de la SORETRAS
 - Informations
 - Du droit de grève
 - La situation à l'UGTT

ADRESSE EN FRANCE : Jean GATTEGNO - B.P. 397
75025 - Paris - Cedex 01
CCP. La Source 33-34906

N° 3

- Prisonniers politiques
 - Nouvelles des détenus
 - Retour d'un avocat français
 - Communiqué transmis aux journées sur la torture des 3 et 4 Juin
 - Résolution des journées sur la torture
 - Refus du Ministre
 - Communication à l'attention de M. Le Secrétaire des Nations Unies
- Nouvelles de l'Université
- Luites ouvrières
- Projet de pétition à l'occasion de la visite de Bourguiba
- Des "magouilles" à l'Amicale des Travailleurs Tunisiens en France.